

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 11

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations sur le problème de l'aide à l'apiculture suisse

Ce qu'a bien voulu publier, depuis un certain temps à ce sujet, le « Journal Suisse d'Apiculture », semble s'éloigner toujours davantage de ce que l'on attendait au moment où la question a été posée. Le problème glisse sur une pente plus politique que pratique qui ne semble plus devoir réaliser les buts recherchés.

Une annonce parue dans le numéro d'août de ce journal s'intitulait « Un rêve étrange ». Ce rêve, nous le faisons souvent et plus encore depuis que nous constatons que ce que nous obtenons comme aide à l'apiculture ne résoudra pas le problème véritable. En effet, on parle d'instruire les apiculteurs dans le but, probablement très louable, de faire produire davantage l'apiculture suisse. C'est fort bien, mais pour nous dire cela on fait abstraction sciemment ou par ignorance de tous les problèmes que cela engendre et qui priment ce qu'on nous propose. La solution qu'on nous propose semble, à notre humble avis, dictée par des éléments qui n'ont pas les mêmes problèmes que nous et qui ne parlent pas la même langue.

Le problème qui se pose pour la SAR comme pour la STA peut se résumer, par degré d'urgence, par les points suivants :

1. *Ecoulement des miels indigènes*
 - a) Contrôle de la production et des stocks ;
 - b) contingentements temporaires des importations ;
 - c) centrales des miels et propagande.
2. *Races d'abeilles*
 - a) Recherche des races les mieux adaptées ;
 - b) collaboration des apiculteurs-éleveurs de reines.
3. *Education et enseignements des apiculteurs*
 - a) Apiculteurs amateurs ;
 - b) apiculteurs progressistes et semi-professionnels ;
 - c) apiculture pastorale ;
 - d) assistance technique du Liebefeld.

Ce n'est certes pas par malice que nous trouvons comme dernier point (3 d) l'objet sur lequel nos autorités s'appliquent à trouver une rédaction adéquate et qui engloutira la totalité des subventions probables qui pourraient être plus judicieusement utilisées.

En développant succinctement les différents points ci-dessus énoncés, nous pensons convaincre le lecteur que notre point de vue reste seul actuel.

1. L'écoulement des miels indigènes implique le contrôle de la production et des stocks. Chaque année, à une date déterminée,

les associations apicoles doivent procéder au recensement des stocks existant chez les producteurs et dans les centrales.

Suivant la position des stocks, le contingentement des importations doit être décrété. Ce contingentement peut être levé dès que les stocks indigènes ont été ramenés à un tonnage déterminé. Ce contingentement peut s'appliquer sans préjudice aucun pour notre économie, en premier lieu aux pays extra européens qui n'entrent pas dans les blocs de libre-échange qui nous intéressent et qui, pour la plupart, ont en outre une politique restrictive en matière d'importation et de paiement.

Les centrales des miels doivent être développées, leur capital augmenté de façon à leur donner la possibilité d'absorber tous les excédents momentanés. En même temps cette action se traduit par une régularisation des prix. La capacité des centrales des miels doit permettre, même en période de récolte déficitaire, de satisfaire la demande indigène pendant une ou deux années. Un vaste programme de publicité à longue échéance doit justifier son activité, sans toutefois sombrer dans des contrats coûteux ou de la publicité à tout venant. Ce problème est certes l'un des plus complexes mais bien étudié il donnera d'excellents résultats.

L'écoulement de notre miel étant ainsi assuré et à de bonnes conditions, nous pouvons maintenant chercher à produire davantage et pour ce faire, améliorer nos races d'abeilles.

2. Races d'abeilles. Dans toutes les races animales domestiques où un souci de productivité a été constaté, on a depuis longtemps déjà réalisé des améliorations sensibles par des croisements, voire même des mutations. L'abeille ne saurait échapper à cette destinée, à plus forte raison que les éléments nécessaires à sa génétique sont plus complexes dans leur application que pour d'autres animaux. (Voir les travaux du rév. frère Adam.) A quoi bon prôner un retour aux anciennes races du pays qui sont depuis longtemps dépassées ou produire des reines dont le nom se termine par ...a, et qui, dans des régions comme la Suisse romande ou le Tessin n'ont donné aucun résultat malgré de sérieux essais, faits avec méthode, par des apiculteurs très qualifiés. La section de l'agriculture du D.F. est mal renseignée lorsqu'elle dit, dans sa lettre du 21 avril, que dans les expériences faites avec des races étrangères, il n'est dans la plupart des cas rien résulté de positif. Pour notre compte et en collaboration avec quelques éleveurs et apiculteurs progressistes de notre région, nous avons fait des essais très concluants qui infirment ces assertions.

Ici l'Association des apiculteurs-éleveurs a un rôle éminemment important à jouer par la production des reines de lignées éprouvées et adaptées aux conditions de nos différentes régions. Ces élevages de race devraient être contrôlés par un organe supérieur, éventuellement le Liebefeld, et chaque reine de ces

élevages patentés devrait être subventionnée. La création de ces nouvelles lignées est en effet chose délicate et ne peut être confiée qu'à des éleveurs donnant le maximum de garantie. Certains problèmes se posent au moment de la fixation de ces types de race qui ne peuvent être résolus que par des praticiens émérites.

La race étant ainsi créée en fonction de l'habitat, de ses conditions climatiques et mellifères, il s'ensuivrait sans autre qu'un cheptel apicole de valeur peuplerait bientôt tous nos ruchers suisses, prêts à exploiter avec acharnement les moindres sources de nectar que le modernisme lui dérobe de jour en jour davantage.

Nos ruchers étant au point, il est temps de voir si ceux qui règneront sur ces colonies le sont, eux aussi.

3. Education et enseignement des apiculteurs. Nous devons, malgré nous, constater que chez les apiculteurs il y a aussi différentes races ! Nous les classerons en deux catégories.

L'apiculteur amateur ou propriétaire d'une ou deux colonies d'abeilles pour qui seul compte la poésie du trou de vol bourdonnant et quelques tartines de miel pour atténuer les rigueurs de l'hiver. Cet élément est actuellement numériquement majoritaire — toutefois pas en importance productive — en Suisse. Vouloir faire leur éducation technique est, dans la plupart des cas, un gaspillage de temps et d'argent : autrement dit de subventions et sans rapport avec la productivité. Beaucoup, même s'ils suivent les assemblées apicoles bornent leur activité à mettre les hausses, les enlever et nourrir. Si une ruche périt, ils attendent qu'un essaim volage vienne la repeupler. Pour eux, l'achat d'un nucléus possédant une reine de race et de choix est chose trop onéreuse. Ils ne se rendent pas même compte que cette opération est un gain considérable pour leur rucher. Ces apiculteurs, qui sont pour la plupart des types charmants, n'ont guère de temps à perdre dans leur apier. Pour eux : par le contrôle des sections, remèrage des colonies toutes les trois années au moyen de reines de race.

Pour l'apiculteur progressiste une meilleure technique s'impose, pour autant que cela soit nécessaire. Des conseils dans des cours spéciaux d'un ou deux jours peuvent être d'un certain intérêt. Ces apiculteurs, bien que minoritaires, ne cherchent pas moins toute occasion de faire mieux. Dans chaque section ils profitent des enseignements et des expériences qu'ils peuvent tirer des conférences ou des visites de ruchers. Il y a toujours des apiculteurs chevronnés qui ne manquent pas de faire profiter leurs collègues de leur technique. Les « conseillers techniques » ont un travail positif en perspective dont il ne faut toutefois pas exagérer l'importance. Dans la coordination pratique du travail des « conseillers techniques » ou « conseillers d'exploitations » qui pourraient un jour être créés, le Liebefeld pourrait avoir une tâche utile à remplir à condition qu'il tienne compte des problèmes

réels à l'échelon de notre apiculture suisse telle qu'elle se présente. Il ne faudrait pas que les apiculteurs suisses, comme seul gain aléatoire, fassent les frais de la mise en place de la section pratique du Liebefeld. Ils sont en droit d'attendre mieux !

L'apiculture pastorale peut être d'un certain intérêt chez nous. Là non plus, nous ne pouvons en exagérer l'importance. Ce qui peut se pratiquer en Suisse n'est pas comparable à ce qui se fait dans d'autres pays, où des déplacements, pour être rémunérateurs, se chiffrent par centaines de kilomètres au cours d'une saison apicole. Et que dire des barrières cantonales qui nécessitent chez nous des formalités toujours renouvelées et empreintes d'un esprit restrictif ! Nous pratiquons l'apiculture pastorale depuis plus de 35 ans dans un rayon modeste il est vrai, avec des succès très discutables. Notre pays est en effet trop petit dans son étendue sud-nord pour permettre des récoltes sur des végétations totalement différentes, il n'échappe pas aux courants atmosphériques par trop uniformes qui règnent entre les Alpes et le Jura. L'apiculture pastorale peut néanmoins, certaines années, apporter un complément de récolte.

Nous souhaitons depuis longtemps voir se créer une section pratique rattachée à notre Institut du Liebefeld. Si les travaux érudits qui y ont vu le jour et porté au loin sa renommée nous remplissent de fierté, nous devons toutefois admettre que fort peu de ceux-ci ont été mis à la portée de l'apiculteur moyen ou petit. Encore moins de ces travaux ont été relatés en français. Cette grave lacune devrait avant tout être comblée car il est un peu piquant que notre journal doive emprunter à des périodiques étrangers la relation de travaux sortant du Liebefeld. La Suisse romande, qui compte dans notre fédéralisme au même titre que d'autres régions linguistiques du pays doit jouir des mêmes droits et pouvoir puiser dans la langue française aux travaux qui sont publiés par notre Institut du Liebefeld. Nous faisons confiance à M. le Dr Wille qui saura dans ce sens nous donner entière satisfaction.

En conclusion : une seule phrase. Ne mettons pas la charrue devant les bœufs. Il y a beaucoup à faire chez nous. Sachons choisir des solutions simples, logiques et efficaces.

Th. A. Muller.

Rédaction. Nous remercions l'auteur de cet article, de s'exprimer avec franchise sur ce problème actuel et important de l'aide à l'apiculture suisse. Cette nouvelle organisation est actuellement à l'étude, et nous savons que les organes responsables de la SAR seront encore consultés en temps opportun.

Les bases de l'aide prévue, ne peuvent d'emblée recevoir l'approbation de chacun. L'ordre dans lequel l'aide doit être

appliquée est aussi discutable, les avis dans ce domaine étant partagés. Ce qui nous importe, c'est de connaître l'opinion de nombreux collègues dans cette importante question, aussi engageons-nous nos lecteurs à s'exprimer franchement dans les colonnes de notre journal.

Pour ce qui concerne les travaux de traduction du Liebefeld, de récentes démarches ont succédé à de précédentes n'ayant donné aucun résultat pratique ; la question est suivie de près, car nous sommes d'avis que cette lacune doit disparaître, tant dans un but économique que pratique.



LA VIE DE NOS SECTIONS

NÉCROLOGIE

Société d'Apiculture des Montagnes Neuchâteloises

† Huguenin Lucien



Le 22 juin, une nombreuse assistance de parents, amis et connaissances rendait les derniers honneurs à M. Huguenin Lucien, deuil qui a affecté douloureusement les apiculteurs de la section.

Né aux Geneveys-sur-Coffrane, il a passé toute sa jeunesse dans notre bonne ville de La Chaux-de-Fonds où, après avoir exercé le métier d'émailleur, il est entré aux travaux publics de la ville, après avoir subi toutes les vicissitudes du chômage des années 1930 à 1938.

Très tôt, les abeilles l'intéressent. En 1935, avec deux de ses frères, ils font l'acquisition de quelques ruches et les placent à proximité de la ville. Ces dernières années, après le partage de ce rucher, notre collègue s'occupait seul de son apier, comptant 30 colonies lors de son décès. Il était également inspecteur de ruchers.

Animé de ce grand amour pour les abeilles, il ne refusait jamais de rendre service. Il était modeste, intègre et très considéré.

Impuissant devant cette mort brutale, inattendue, il a été emporté dans sa 54^e année par une angine de poitrine, laissant un rucher en plein développement.

A sa femme, à sa famille, nous disons notre sympathie émue, et nous resterons fidèles au culte du souvenir.

Pour la section : un collègue, R. L.